



PROJET GUIDE NUMERIQUE MULTIMEDIA VAL DE SAONE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE DU JANVIER 2008

RELEVÉ DE DÉCISION

Présents :

CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE
CONSEIL GENERAL DE COTE D'OR

EPAVAL SAONE ET DOUBS

CC RIVES DE SAONE
CC AUXONNE VAL DE SAONE
VNF

COPIEVAL
OT GRAY
CDRP 21
ADT 21
ANPEI
EXPERT TIC 21
CCI 71
PAYS BEAUNOIS
PAYS PLAINE SAONE VINGEANNE
OT PONTAILLER / SAONE
OT SEURRRE
OT AUXONNE
OT ST JEAN DE LOSNE
GROUPE VINGEANNE VAL DE SAONE

M. FABIEN BENTAYEB
M. YVES GOGNAT
MME DELPHINE ALZAC
M. JOËL ABBEY
M. MARC FORET
M. JEAN MARC MLAKAR
M. ALAIN IMBERT
M. ROGER BRUNOLD
M. ALAIN HERR
MME CHRISTINE LECONTE
M. DANIEL MULLER
M. GILBERT PROST
MME CLAUDINE THORELLE
M. CLAUDE BAROUEDEL
MME COROND ISABELLE
M. MARCEL BOUCHEROT
M. PIERRE LAFORET
M. GILLES MALPEYRE
MME SANDRINE FABIER
MME VERONIQUE GIRAUD
M. LUCIEN MORETTO
MME ANNIE ROYER
M. JEAN-CLAUDE POIRSON
MME DANIELLE MOULLET
M. BERNARD PETIT

M. FORET dans l'attente de l'arrivée du Président M. ABBEY, remercie les participants de leur présence et rappelle le contexte du projet d'un guide numérique sur le Val de Saône.

Ce projet est initié dans le cadre du **Pôle d'excellence rural** (PER) adopté par l'état et s'inscrit dans le programme d'action du Pays Saône Vingeanne (celui du Pays Beaunois étant encore en cours de réflexion). Ce guide est un élément important du PER qui prévoit également différentes interventions au niveau des aménagements des ports fluviaux et de la signalisation touristique et petites haltes nautique sur le val de Saône entre Gray et Verdun sur le Doubs.

Ce guide s'adresse aussi aux randonneurs et usagers de la Voie Bleue ou des sentiers de randonnées et à la voie d'eau par bateau.

Cet outil novateur qui reste à créer serait mise en location dans les OTSI avec l'objectif de recenser tous les éléments du patrimoine naturel – historique – architectural, ainsi que les activités de loisirs, les sites à visiter, les restaurants ...

Par ailleurs il est rappelé les initiatives nationales (Mercantour, Dpt du Doubs, PNR du Jura) déjà menée et que ce projet en est au stade de l'idée. Cependant l'appel à projet de la Région Bourgogne sur les pratiques touristiques innovantes nous amène à **déposer un dossier** dans les semaines à venir (début avril). La candidature doit présenter le projet de manière prospective ; le projet peut être affiné par la suite.

Il est spécifié que l'EPAVAL est maître d'ouvrage de cette opération mais qu'il s'appuiera sur ses partenaires afin de mettre en place une réelle concertation des acteurs concernés. Son statut d'établissement interdépartemental le désigne pour mener à bien ce dossier.

La réunion a pour objet : d'informer les acteurs présents et invités de ce projet – de définir les modalités de réalisation de cet équipement – souligner les problèmes de mise en œuvre et de gestion qui sont liés au projet

Différents objectifs sont perçus par les membres du comité de pilotage :

- Promouvoir le territoire du Val de Saône et son développement touristique
- Le thème nouveau pour la région du tourisme numérique
- La mise en réseau et le maillage du Val de Saône
- Structuration des acteurs
- Mise en œuvre d'une base de données commune
- Faire converger le tourisme fluvial, le tourisme cycliste (valoriser la Voie Bleue) et le tourisme pédestre dans un territoire d'environ 20 km de chaque côté de la Saône ainsi que les grandes villes proches (Dijon, Chalon, Beaune, ...) qui seront signalées sur les cartographies du guide. Le champ d'application du guide multimédia reste le territoire du PER.
- Inciter, permettre et faciliter le passage des modes fluviaux, cycliste et pédestre.

Des contraintes sont aussi citées :

- Projet difficile à mettre en place et ambitieux (investissement, perception, implication, diffusion du guide)
- Des questions concrètes de fonctionnement interpellent les partenaires (pénuries d'appareil, coût de location / prix du forfait, réactualisation, mise à jour, gestion du parc de boîtiers et sa maintenance, la listes des données accessibles, liens internet, accès aux informations, contenu évolutif).
- La liste des informations à intégrer peut être très importante et doit donc être ciblées

Le département de la Côte d'Or via Côte d'Or Tourisme a déjà des données géo-référencées, la Saône et Loire n'en possède pas. La base de données franc-comtoise reste à explorer. Un audit peut s'avérer nécessaire pour la coordination,

- Les contenus sont encore à bien définir ainsi que la conception,
- Articulation avec les guides existant type parcours Ecopagayage,
- La « zone touristique » créé par la mise en œuvre du guide touristique multimédia est transverse à des découpages « administratifs » (2 régions, 3 départements, 3 Communautés de communes, 2 villes).

Les offices du tourisme de Verdun, Gray, Seurre, St Jean de Losne, et Auxonne portent un regard positif sur ce projet en posant des remarques positives et critiques: « bon outil – accessible au touriste mais aussi au local – aspect écologique » mais aussi « il faut travailler la conception – être attentif au montage du projet – mesurer le travail de réactualisation ».

VNF approuve et stipule que c'est un projet adapté, un complément aux outils qui existent et aborde le sujet de la sécurité, de la voie d'eau, des règles de circulation et de navigation

La CCI 71 fait part de la réalisation d'un contenu papier sur le Val de Saône et la proximité avec les communes rurales.

Le Conseil Général 21 cite aussi l'artisanat local ainsi que toute l'attraction et les répercussions de la réalisation d'un tel outil de valorisation et d'information. Les thèmes de la randonnée, des loueurs de bateaux, les éco payageurs viennent aussi enrichir les éléments de réflexion à intégrer à ce projet.

Suite à ces échanges, il est proposé de retenir les éléments suivants :

1. Mise en place d'un comité de rédaction et de réflexion
2. Tenir compte de la complémentarité des sites et des acteurs existants
3. Mieux définir les contenus et la méthodologie à suivre
4. Dépôt d'un dossier début avril à la Région Bourgogne

Prochaine date de réunion : jeudi 14 février 2008 à 14H00

Le chargé de projet EPAVAL
JM MLAKAR